

Droit des médias

Domaine	Ingénierie et Architecture
Filière	Ingénierie des médias
Orientation	Ingénierie des médias (IM)
Mode de formation	Plein temps

Informations générales

Nom:	:	Droit des médias
Identifiant:	:	Droit1
Année académique	:	2019-2020
Responsable:	:	Denis Masméjan
Charge de travail:	:	43 heures d'études
Périodes encadrées:	:	32 (= 24 heures)

Semestre	E1	S1	S2	E2	S3	S4	E3	S5	S6
Cours					32				

Connaissances préalables recommandées

-

Objectifs

- Connaître les principaux aspects juridiques liés aux médias et à la communication.
- Décrire les champs d'application des domaines concernés (droit du travail, contrats, propriété intellectuelle, protection de l'honneur, lutte contre le racisme, protection des données et de la sphère privée)
- Présenter les enjeux juridiques en relation avec une situation concrète (divulgence d'une photo volée, accusations non vérifiées, etc.)

Contenu et formes d'enseignement

Répartition des périodes indiquée à titre informatif.

Cours: 32 périodes

- Liberté d'expression, protection de la réputation d'autrui, droit à l'image	12
- La responsabilité juridique sur le web et les réseaux sociaux	8
- Propriété intellectuelle, spécificités des logiciels libres et Open source	4
- Protection des données, souveraineté numérique et données personnelles	4
- Droit du travail, crowdworking	4

Bibliographie

- Denis BARRELET/Stéphane WERLY, Droit de la communication, Staempfli Editions, Berne 2011.
- Daniel Cornu, Tous connectés ! Internet et les nouvelles frontières de l'info, Genève, Éd. Labor et Fides, coll. Le Champ éthique, 2013.

Contrôle de connaissances**Cours:**

L'acquisition des matières de cet enseignement sera contrôlée au fur et à mesure par des tests et des travaux personnels tout au long de son déroulement.

Calcul de la note finale

Note finale = moyenne cours x 1

Fiche validée le 29.11.2019 par Ertz Olivier